

Avril 2007

Québec, le 11 mai 2007

Monsieur Stephen Tribble
Directeur des études
Collège régional Champlain
1301, boul. Portland, C.P. 5000
Sherbrooke (Québec) J1H 5N1

**Objet : Suivi de l'évaluation du programme *Science* au Collège régional Champlain
– Saint-Lambert**

Monsieur le Directeur,

Le programme *Science* présentait des forces et des faiblesses au moment de son évaluation par la Commission en 2006. La Commission formulait alors deux recommandations dans son rapport : l'une au regard de la mesure de l'atteinte des objectifs et de l'équivalence des pratiques d'évaluation des apprentissages, et l'autre relative aux exigences d'admission des étudiants.

Le Collège a informé la Commission des améliorations qu'il a apportées à ce programme. Lors de sa réunion du 27 avril 2007, la Commission en a pris connaissance.

Le Collège a coordonné l'information transmise aux étudiants en ce qui concerne les critères de sélection. Il les informe que lorsqu'il y a un plus grand nombre de demandes d'admission que de places disponibles, les étudiants qui ont les résultats scolaires les plus élevés sont admis. Cette exigence particulière est clairement énoncée dans divers documents d'information sur le programme. Elle apporte une précision au Règlement institutionnel sur l'admission des étudiants en ce qui regarde le nombre de places disponibles.

La Commission considère que la recommandation qui porte sur l'admission des étudiants dans le programme *Science* a fait l'objet d'un suivi satisfaisant. Elle s'attend à être informée des suites données à la recommandation qui touche l'évaluation des apprentissages.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur